



CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE (CQSJB)
Cinquième assemblée ordinaire du conseil d'administration (CA)
du lundi 27 mai 2024

PROCÈS-VERBAL

Cinquième assemblée ordinaire de l'année 2024 du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le lundi 27 mai 2024 à 19 h 00 à la salle 322-324 du centre Frédéric-Back.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

| | |
|-----------------------------|-------------------------|
| M. François Blay Martel | Administrateur |
| M. Anthony Cadoret | Administrateur |
| Mme Marianne Charbonneau | Administratrice cooptée |
| M. Mathieu Cormier | Administrateur |
| Mme Malika Danican | Administratrice |
| M. Willem Fortin | Administrateur |
| Mme Isabelle Goarin | Administratrice |
| M. Pascal Gobeil | Administrateur |
| Mme Alexandra-Maude Grenier | Présidente sortante |

Membre sans droit de vote :

| | |
|----------------------------|--|
| Mme Mélissa Coulombe-Leduc | Conseillère municipale, district du Cap-aux-Diamants |
|----------------------------|--|

IL Y A QUORUM.

AUTRES PARTICIPANTS :

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 10 personnes sont en ligne et 23 personnes assistent à l'assemblée en présence, dont M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques, M. Jean-Philippe Simard, conseiller à la planification des transports, Service de la planification et de l'aménagement, et Mme Sophie Tremblay-Gratton, architecte paysagiste, Service de la planification et de l'aménagement, tous trois de la Ville de Québec.

<https://affichagesite.villequebec.quebec/fichiers/b019521c-e9dd-4a9d-9ebc-aa3955a46cb9>

24-05-01 Ouverture de l'assemblée

Mme Alexandra-Maude Grenier constate le quorum et ouvre la réunion à 19 h 01. La séance sera animée par M. Anthony Cadoret.

24-05-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Alexandra-Maude Grenier présente l'ordre du jour. Elle propose d'ajouter les éléments suivants au point 24-05-08 (Fonctionnement): Remerciements à Claudia Nguyen ainsi que Remerciements à William Philippon

Résolution CQSJB 24-24

SUR PROPOSITION DE WILLEM FORTIN, DUMENT APPUYÉ PAR ISABELLE GOARIN, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adopté à l'unanimité.

24-05-03 Séance d'information : Extension du parc Marc-Boutin sur un tronçon de la rue Scott

M. Jean-Philippe Simard, conseiller à la planification des transports, et Mme Sophie Tremblay-Gratton, architecte paysagiste, Service de la planification et de l'aménagement, Ville de Québec sont invités à présenter le projet.

M. Simard explique quels enjeux ont été pris en considération dans le projet d'agrandissement du parc Marc Boutin. Il explique que la solution retenue aura un impact sur la circulation puisqu'il ne sera plus possible d'emprunter la rue Scott entre les rues St-Gabriel et St-Patrick. Le décompte de véhicules empruntant ce tronçon permet toutefois d'estimer que cet impact sera mineur. Toutefois les gains seront importants (sécurisation de l'intersection des rues Scott et St-Gabriel, amélioration de la canopée).

Mme Tremblay-Gratton présente les différentes propositions d'aménagement travaillées initialement ayant permis d'arriver à une version finale. Des éléments visuels de l'agrandissement du parc sur la rue Scott sont présentés au public.

Le document de présentation est disponible en ligne :

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=721>

Mme Tremblay-Gratton mentionne quelques éléments importants ayant mené à cette proposition, notamment, l'importance d'offrir une diversité de moyens de circuler (escaliers, trottoir) pour favoriser les déplacements des personnes à mobilité réduite, la pente du site, qui explique que l'aménagement soit en paliers, et l'importance de sécuriser l'intersection des rues Scott et St-Patrick tout en permettant aux véhicules d'urgence de circuler.

M. Daniel Leclerc explique que les commentaires du public peuvent être formulés séance tenante. Il sera aussi possible de transmettre des commentaires par courrier électronique à daniel.leclerc@ville.quebec.qc.ca d'ici à la fin de la semaine du 27 mai. Pour recevoir de l'information sur les travaux (entraves à la circulation, accès au parc, possibilité de réaliser des travaux d'imperméabilisation des fondations, etc.) il sera bientôt possible de s'abonner à la liste d'envois Info-chantier pour ce projet.

Questions et commentaires du public

- Commentaire: espérons que le déneigement des trottoirs sera amélioré avec cet aménagement puisque les trottoirs actuellement en place sont très glissants.
- Demande: il serait important d'informer les occupants de l'immeuble que le déneigement des escaliers est fait très tôt le matin.
- Demande: les concepteurs du projet devraient consulter le CPE afin d'anticiper les impacts sur la circulation pour les utilisateurs qui viennent déposer leur enfant en auto.
- Question: est-ce que les véhicules d'urgence pourront encore circuler, particulièrement, pourront-ils tourner sur St-Patrick en descendant la rue Scott? Réponse: les rayons de virage ont été testés par le Service des incendies avec des modèles à l'aide des plan projetés afin de s'assurer que son schéma de couverture de risques est respecté.
- Question: combien d'espaces de stationnement seront supprimés par ce projet? Réponse: aucun stationnement ne sera supprimé sur le tronçon de la rue Scott qui sera transformé en parc.
- Commentaire: la circulation sur la rue Burton est déjà problématique en ce moment en raison des automobilistes qui recherchent des endroits pour se stationner; en hiver ce problème devient carrément conflictuel.
- Demande: il est important de permettre la circulation des personnes handicapées.
- Commentaire: le projet est emballant; ce parc symboliquement important pour le quartier est aussi celui qui est le mieux aménagé pour les jeunes enfants.
- Question: pourquoi l'agrandissement n'a-t-il pas été pensé pour ajouter des aménagements pour les enfants? Réponse: pour éviter de prolonger le mur de soutènement vis-à-vis de St-Patrick sur toute la longueur du parc pour aménager une zone plane.
- Demande: envisager la possibilité d'utiliser un matériau (revêtement) ou une forme différente pour la conception des escaliers pour favoriser les déplacements des personnes à mobilité réduite?
- Question: comment les véhicules de livraison (commerciale et personnelle) pourront-ils circuler? Réponse: l'Épicerie Scott adaptera ses consignes aux livreurs pour tenir compte de ces changements.

- Demande: évaluer l'opportunité d'ajouter un aménagement pour les enfants sur le trottoir de la rue St-Patrick.
- Commentaire: le virage à droite obligatoire en descendant la rue Scott, vers la rue St-Patrick, sera compliqué en raison de la vue obstruée par l'immeuble au coin.
- Commentaire: en raison de la compaction des plate-bandes par les enfants sur St-Patrick, rien ne pousse. Envisager de végétaliser avec des plantes indigènes qui apprécient les sols compacts.
- Question: est-ce qu'il sera possible d'effectuer des travaux d'imperméabilisation des fondations pendant les travaux? Réponse: pour les immeubles voisins des travaux d'excavation, ce sera possible.
- Commentaire: puisque la Ville arrive à protéger des maisons individuelles avec des murets, il serait important d'en faire autant pour les immeubles à valeur patrimoniale.
- Commentaire: la placette aménagée au bas de ce projet risque de devenir un lieu de rassemblements nocturnes, ce qui pourrait nuire à la quiétude du secteur.
- Demande: ajouter des bandes de plantation le long de l'immeuble au coin de Scott et St-Gabriel.
- Demande: sécuriser l'intersection des rues Scott et St-Patrick car les enfants qui sortent du parc vont vite et sont parmi les usagers les plus vulnérables.
- Demande: ajouter une signalisation à la sortie du stationnement de l'hôtel Delta pour renvoyer les automobilistes vers René-Lévesque pour éviter qu'ils viennent se perdre sur St-Patrick.
- Demande: brancher correctement les gouttières aux égouts pluviaux en évitant les erreurs qui ont été commises sur Claire-Fontaine.
- Question: y aura-t-il des bassins de rétention de l'eau de pluie dans le parc? Réponse: la pente est trop forte, mais les gouttières seront branchées aux bacs de plantation.
- Demande: puisque le parc est agrandi, pourrait-on en profiter pour rafraîchir la murale?
- Demande: interdire la circulation des véhicules de gros gabarit sur Burton.
- Commentaire: le chêne mettra plusieurs années à devenir mature et offrir une ombre intéressante. En attendant, l'ajout d'une pergola pour offrir un peu d'ombre bonifiera le projet.
- Question: est-ce qu'il y aura suffisamment d'espace pour une poussette ou un fauteuil roulant pour passer entre les bollards et la clôture en haut du parc sur St-Patrick pour sécuriser les déplacements? Réponse: l'équipe de conception va vérifier.

24-05-04 Période de la conseillère municipale – Mélissa Coulombe-Leduc

La conseillère municipale abordera ses points lors du rapport des activités des comités.

24-05-05 Première période de questions du public

- Suivi sur le projet de préservation du coteau Ste-Geneviève: la Ville de Québec adoptera bientôt une nouvelle Stratégie en faveur de la biodiversité 2025-2035. Ce projet peut être consulté sur: <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=542>. Suggestion au comité verdissement et aménagement: il serait intéressant que le conseil de quartier participe à la consultation pour que le coteau Ste-Geneviève s'ajoute à cet outil.
- Question à la conseillère municipale: combien d'espaces de stationnement la Ville prévoit supprimer dans le quartier et a-t-on mesuré les impacts sur les résidents et les commerces? Réponse: il n'y a présentement pas de projet d'ensemble, uniquement des projets à la pièce. Toutefois la [séance de consultation du 3 juin](#) sur les conditions de stationnement dans le faubourg St-Jean aborde cet enjeu.
- Demande: bien que les remorquages soient assurés par des entreprises privées, pourrait-on partager les données de la Ville sur les détenteurs de vignettes pour communiquer avec les propriétaires de véhicules avant de les remorquer?
- Question à la conseillère municipale: pourquoi faire l'opération de nettoyage dans une zone de stationnement au grand complet plutôt que de procéder rue par rue, par exemple, les rues Nord-Sud dans un premier temps et les rues Est-Ouest dans un deuxième temps? Réponse: les opérations de nettoyage ont effectivement été problématiques ce printemps. La Ville est à la recherche de solutions.
- Commentaire: la Ville vient parfois installer les tréteaux moins de 24 heures à l'avance, et ce, même quand on paie pour le service. Dans les circonstances, il est assez gênant pour les propriétaires de faire remorquer les véhicules qui sont encore stationnés quand les travaux débutent. De plus, certaines personnes fûtées déplacent les tréteaux sans les remettre en place, pénalisant les suivantes.
- Question à la conseillère municipale: est-ce qu'il pourrait y avoir un marquage des espaces de stationnement comme dans d'autres villes du Québec? Réponse: en raison des grandes différences de gabarit des véhicules, cela n'est pas envisagé dans la zone résidentielle. Quant aux rues commerciales, François Blay Martel explique qu'on gagne des espaces en ne faisant pas de marquage car les véhicules sont stationnés plus proches les uns des autres que lorsqu'il y a du marquage.
- Question: lorsque les propriétaires dégagent leur toiture en pente après le ramassage de la neige sur rue, les amoncellements demeurent en place longtemps. La Ville pourrait-elle faire une opération spéciale lorsque cela se produit? Réponse: le déneigement des toitures fait l'objet d'un règlement (R.V.Q. 1006) qui prévoit notamment que les propriétaires doivent contacter le 311 dans cette situation. Consulter cette page pour obtenir de l'information à ce sujet: <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/deneigement/toitures.aspx>

24-05-06 Rapport des activités des comités

> Verdississement et aménagement

Le conseil de quartier a profité de la journée du communautaire, le samedi 25 mai, pour offrir des plants pour le verdississement des bacs de plantation sur rue. Nous estimons que 8 carrés d'arbres accueillent ainsi davantage de verdure. Nous inscrirons les espaces plantés sur la carte interactive de la Ville. Profitant de cette occasion, une corvée de nettoyage a aussi été organisée par la même occasion. Six sacs de déchets ont été récoltés par des volontaires durant cette journée.

La SDC collabore avec Les Urbainculteurs pour ajouter 30 bacs de plantation sur le trottoir de la rue St-Jean. Ces bacs devraient être implantés dans quelques semaines, devant plusieurs commerces qui les entretiendront.

Le théâtre Périscope installera aussi des bacs de plantation avec la collaboration des Urbainculteurs. Ces bacs seront disponibles pour la communauté. Tous et toutes seront invités à contribuer à leur entretien.

> Mobilité et sécurité

Table de concertation vélo (TCV)

M. Willem Fortin mentionne qu'il y a eu une rencontre de la TCV le 22 avril. Les sujets suivants, qui peuvent concerner le quartier St-Jean-Baptiste, ont été abordés:

- Adjudication de contrat pour la rue Sutherland (2025)
- Adjudication de contrat pour la rue Saint-Gabriel et des Zouaves (rue partagée)
- Saison des pistes cyclables étendue; AVélo ajout de stations
- Résolution pour l'ajout d'axes cyclables dans le Vieux-Québec
- Appels d'offres dans le Vieux-Québec: rue des Glacis, Donnacona, de l'Ancien-Chantier et boulevard Champlain
- Séance d'information le 30 mai 2024 à 18h30 sur le Corridor Vélo Cité rue du Pont (quartier Saint-Roch) : [Participation citoyenne - Rue du Pont - corridor Vélo cité dans Saint-Roch \(quebec.qc.ca\)](#)

Ascenseur du Faubourg

Mme Coulombe-Leduc revient sur le phasage des travaux de réfection de l'ascenseur du Faubourg. Il n'y aura pas de travaux en 2024. Tous les travaux seront concentrés en 2025. Par conséquent, la recherche de solutions de mitigation pour les déplacements entre la haute-ville et la basse-ville peut se poursuivre.

Sommaires décisionnels

Mme Coulombe-Leduc souligne que des sommaires décisionnels ont été adoptés dernièrement pour le quartier:

- Le stationnement sera modifié sur Lockwell avec le réaménagement du secteur en rue partagée.
- Les virages à gauche sur la rue St-Réal à l'intersection de Ste-Geneviève seront désormais interdits; les automobilistes devront donc tourner à droite pour monter Ste-Geneviève.

- Un arrêt permanent sera implanté sur la côte Salaberry à l'intersection de la rue Crémazie.

Interdiction de stationnement sur la rue Deligny

Mme Coulombe-Leduc a interpellé les équipes de la Ville afin de comprendre pour quelles raisons le stationnement est interdit sur la rue Deligny. Si possible, elle souhaite que les interdictions soient retirées sur au moins un côté. Elle diffusera l'information dès qu'elle aura obtenu des réponses.

Séance de consultation sur les conditions de stationnement dans le faubourg St-Jean

M. Daniel Leclerc invite les personnes intéressées à participer à la [séance de consultation du 3 juin](#) sur les conditions de stationnement dans le faubourg St-Jean. À ce jour il y a 80 inscriptions pour la séance en personne et 60 inscriptions pour la séance en ligne.

Pièce de docu-théâtre à venir à l'automne

Mme Isabelle Goarin informe le public que le Théâtre de la Bordée présentera la pièce "L'assemblée - Québec", inspirée d'une rencontre de quatre personnes aux visions opposées - ou convergentes - sur la ville de Québec. L'utilisation de l'automobile est un des sujets abordés.

Promenade de Jane

M. Anthony Cadoret souligne la participation de près de 30 personnes à la marche exploratoire sur la rue D'Aiguillon "Promenade de Jane". Cet événement s'est déroulé le samedi 4 mai, de 13h à 14h. Ce fut une occasion de parler de l'histoire de la rue, de partager des expériences et de constater, in situ, les enjeux actuels. Le compte-rendu de la promenade est joint en annexe au procès-verbal.

Rues piétonnes

[Résolution CQSJB 24-25](#)

CONSIDÉRANT QUE les rues piétonnes sont fortement appréciées de la population du quartier Saint-Jean-Baptiste

CONSIDÉRANT QUE le projet 2024 de rue piétonne sur la rue Saint-Jean constitue une baisse des heures et de la longueur de piétonnisation par rapport aux années précédentes-

CONSIDÉRANT QUE les commerçants font face à des défis logistiques non négligeables liés aux rues piétonnes

CONSIDÉRANT QUE les rues piétonnes contribuent à la mobilité durable et la convivialité des quartiers, des valeurs partagées par la Ville de Québec et le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste

SUR PROPOSITION D'ANTHONY CADORET, DÛMENT APPUYÉ PAR MATHIEU CORMIER, IL EST RÉSOLU

que le conseil de quartier déplore la baisse des heures de piétonnisation sur la rue Saint-Jean;

Commenté [1]: Merci @willemfortin.1@gmail.com je n'avais plus le nom de la pièce ;-)!
Assigned to willemfortin.1@gmail.com

de demander à la Ville de Québec de jouer un plus grand rôle dans l'élaboration de la piétonnisation de la rue Saint-Jean et d'investir des ressources supplémentaires afin de bonifier la rue piétonne sur Saint-Jean de façon qui bénéficie autant la population que les commerçants.

M. François Blais-Martel explique qu'il ne peut adopter la résolution telle que présentée.

Suite à des discussions sur le sujet, M. Willem Fortin propose de reporter l'adoption de la résolution à l'assemblée régulière du mois d'août puisque le temps manque pour faire un débat sur ce sujet. M. Anthony Cadoret et M. Mathieu Cormier acceptent de retirer la proposition.

> Qualité de vie

Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)

M. Willem Fortin mentionne qu'il y a eu une rencontre du CVAP le 16 mai. La préparation du rapport annuel et du plan d'action ont occupé les discussions.

Mme Mélissa Coulombe-Leduc ajoute qu'il y aura une rencontre le 27 juin pour finaliser ces documents.

Petit marché

M. François Blay-Martel informe le public que le Petit marché débutera le 22 juin. Il y a des périodes de pointe où jusqu'à 22 exposants seront présents. Le marché se tiendra le samedi, pendant la période de piétonnisation de la rue St-Jean, jusqu'au 17 octobre.

Passage Olympia

M. François Blay-Martel explique que l'aménagement estival du passage Olympia débutera bientôt. Il y aura installation de tables et de chaises.

> Patrimoine

Aucun point n'est apporté à l'attention du public.

> Rayonnement

Aucun point n'est apporté à l'attention du public.

24-05-07 Administration

> Trésorerie

État des finances

Mme Alexandra-Maude Grenier présente les états financiers du dernier mois.

Paiement de la secrétaire de rédaction

Constatant que la secrétaire de rédaction n'a pas transmis le procès-verbal de la dernière assemblée ni la facture, Mme Alexandra-Maude Grenier ne présentera pas cette résolution.

Nomination des signataires au compte bancaire

Constatant que les dirigeantes et dirigeants n'ont pas encore été élus, ce point est reporté.

> Fonctionnement

Nomination des administrateurs cooptés

Résolution CQSJB 24-26

CONSIDÉRANT QUE Mme Marianne Charbonneau a soumis une fiche de mise en candidature en bonne et due forme

CONSIDÉRANT QUE les compétences de Mme Marianne Charbonneau répondent aux besoins du conseil de quartier

SUR PROPOSITION DE FRANÇOIS BLAY-MARTEL DÛMENT APPUYÉ PAR PASCAL GOBEIL, IL EST RÉSOLU

de nommer Marianne Charbonneau au poste d'administrateur coopté au sein du conseil d'administration, son mandat prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle du conseil de quartier.

Adopté à l'unanimité.

Élection des membres du comité exécutif

M. Willem Fortin se propose pour le poste de secrétaire.

Mme Alexandra-Maude Grenier se propose pour le poste de trésorière.

M. Anthony Cadoret se propose pour le poste de président.

Résolution CQSJB 24-27

SUR PROPOSITION DE WILLEM FORTIN DÛMENT APPUYÉ PAR FRANÇOIS BLAY-MARTEL, IL EST RÉSOLU

de nommer en bloc Mme Alexandra-Maude Grenier à titre de trésorière, M. Anthony Cadoret à titre de président et M. Willem Fortin à titre de secrétaire.

Adopté à l'unanimité.

Puisqu'aucun membre du c.a. ne s'est porté volontaire pour assumer la vice-présidence, Mme Alexandra-Maude Grenier agira informellement en tant que telle.

Nomination des signataires au compte bancaire

Résolution CQSJB 24-28

SUR PROPOSITION DE FRANÇOIS BLAY-MARTEL DÛMENT APPUYÉ PAR ISABELLE GOARIN, IL EST RÉSOLU

de désigner les trois dirigeantes et dirigeants: Anthony Cadoret, président, Alexandra-Maude Grenier, trésorière, et Willem Fortin, secrétaire, comme signataires des effets bancaires, et de retirer tout autre nom.

Adopté à l'unanimité.

Remerciements aux membres sortants

Résolution CQSJB 24-29

Remerciements à Claudia Nguyen

CONSIDÉRANT QUE Claudia Nguyen était une membre du conseil d'administration et de l'exécutif à titre de secrétaire;

CONSIDÉRANT QU'elle a toujours été très engagée et a contribué de manière significative au conseil d'administration et à ses activités;

CONSIDÉRANT QU'elle a toujours été énormément organisée et qu'elle était responsable de la coordination de nos documents et rédaction;

Le conseil d'administration du CQSJB tient à remercier chaleureusement Claudia Nguyen pour son engagement et son implication dans de multiples dossiers et projets.

Remerciements à William Philippon

CONSIDÉRANT QUE William Philippon était un membre du conseil d'administration et de l'exécutif à titre de trésorier;

CONSIDÉRANT QU'il a toujours été très fiable et motivé et qu'il a contribué de manière significative au conseil d'administration et à ses dossiers;

CONSIDÉRANT QU'il a été porteur de nombreux dossiers en plus d'avoir été responsable du comité "Qualité de vie";

Le conseil d'administration du CQSJB tient à remercier chaleureusement William Philippon pour son engagement et son implication dans de multiples projets et activités.

SUR PROPOSITION DE ALEXANDRA-MAUDE GRENIER D'UMENT APPUYÉ PAR WILLEM FORTIN, IL EST RÉSOLU

d'adopter en bloc les mentions de remerciements pour les membres sortants : Claudia Nguyen et William Philippon et de leur transmettre par lettre.

Adopté à l'unanimité.

24-05-08 Deuxième période de questions

S.O.

24-05-09 Points divers

S.O.

24-05-010 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé,

SUR PROPOSITION DE FRANÇOIS BLAY-MARTEL, DÛMENT APPUYÉ PAR ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, IL EST RÉSOLU que la séance soit levée à 21 h 45.

M. Anthony Cadoret
Président de séance

M. Willem Fortin
Secrétaire du Conseil de quartier